



Offre assurance de véhicules à moteur

Offre n° 88.000.082.345.687

Preneur d'assurance

Promerka SA
Route du Jura 9
1123 Aclens

Votre contact

D & M Swiss Brokers Sàrl
Chemin de la Montagne 86
1224 Chêne-Bougeries
Téléphone
Fax 022 348 35 50
pascal.dousse@bluewin.ch

Date: 16.03.2016
Créé par: Sami Leulmi
Conseiller à la clientèle: D & M Swiss Brokers Sàrl

Données du contrat

Début: 15.03.2016
Expiration: 28.02.2019
Mode de paiement: Annuel
Echéance principale: 01.03
Véhicule/s: AUDI A3 2.0 TDI Ambition
Numéro de plaque: VD 48619

Aperçu des primes

Prestations d'assurance	Prime annuelle en CHF
Responsabilité civile	536.20
Collision	583.10
Casco partielle	852.30
Accident	61.50
Dépannage	58.80
Prime annuelle	2'091.90
Taxes légales*	109.90
Total prime annuelle (y compris taxes légales et redevances)	2'201.80

* Taxes légales:

- Droit de timbre féd. (5% des primes pour toutes les prestations d'assurance convenues, hors assurance-accidents)
- Contribution à la prévention des accidents (0.75% de la prime responsabilité civile)
- Cotisations selon la loi sur la circulation routière (CHF 2.10/4.20/8.40) selon la catégorie de véhicule sur la prime responsabilité civile

Les conditions générales d'assurances (CGA) ci-jointes, édition 01.2015, ainsi que les conditions particulières ci-après: 0200, constituent la base de l'assurance.

Cette offre est valable 30 jours.



Aperçu des prestations AUDI A3 2.0 TDI Ambition

N° de matricule		Prix de catalogue CHF	43'500.00
Numéro de plaque	VD 48619	Accessoires CHF	5'170.00
Help Point Plus	Non	Indemnité maximale CHF	-
Prestations d'assurance	Assuré	Franchise en CHF*	Somme d'assurance en CHF
Responsabilité civile	Oui	0/1000	100'000'000
Faute grave	Oui		
Risque de travail	Non		
Changement dangereux	Non		
Sous-total			536.20
Collision	Oui	500/500	583.10
Faute grave	Oui		
Sous-total			583.10
Casco partielle	Oui		852.30
Vol	Oui	0	
Forces de la nature	Oui	0	
Incendie	Oui	0	
Animaux	Oui	0	
Bris de glaces PLUS	Oui	0	
Vandalisme	Oui	0	
Fouines	Oui	0	
Véhicules parqués PLUS	Oui	0	
Objets emportés	Oui		2'000
Sous-total			852.30
Accident	Oui		61.50
Conducteur et passager	Oui		
Décès		30'000	
Invalidité		60'000	
Indemnité journalière		25	
Ind. Journalière d'hospitalisation		25	
Frais de traitement		assuré	
Sous-total			61.50
Dépannage	Oui		58.80
Europe	Oui		
Sous-total			58.80
Protection juridique	Non		
Prime annuelle			2'091.90

* Responsabilité civile/Collision: premier montant pour les conducteurs à partir de la 26e année, deuxième montant pour les conducteurs jusqu'à 25 ans révolus.

Les Conditions particulières ci-après sont de plus applicables pour cet véhicule: 0105



Renseignements sur le véhicule et la personne

Les réponses aux questions ci-après (à propos du véhicule et des personnes) doivent être complètes et conformes à la vérité. Si des faits importants sont omis ou communiqués de façon inexacte (réticence), Zurich est en droit de résilier le contrat. En outre, si le fait qui a été l'objet de la réticence a influé sur la survenance ou l'étendue d'un événement assuré, Zurich est libérée de son obligation de verser des prestations pour les dommages déjà survenus (art. 6 de la loi fédérale sur le contrat d'assurance). Si un fait important subit des modifications au cours de l'assurance et qu'il en découle une aggravation essentielle du risque, vous êtes tenu de l'annoncer immédiatement par écrit à Zurich. L'assurance couvre alors ladite aggravation à moins que Zurich ne résilie le contrat dans les 14 jours après réception de la notification. Si vous omettez d'annoncer cette aggravation du risque, Zurich n'est plus liée par le contrat.

Informations sur le preneur d'assurance

Monsieur Madame Société

Nom: Promerka SA
Rue, n°: Route du Jura 9

Date de naissance:

Langue: Français

Téléphone privé:

Mobile: 078 798 01 79

CCP:

Titulaire du compte:

Succursale:

N° de compte:

Prénom:

NPA, lieu: 1123 Aclens

Nationalité:

Fax:

Téléphone professionnel:

E-mail: info@promerka.com

Banque:

N° clearing:

N° IBAN:

Informations d'assurance

Début: 15.03.2016

Expiration: 28.02.2019

Echéance principale: 01.03

Mode de paiement: annuel semestriel (supplément CHF 40 par an) trimestriel (supplément CHF 80 par an)

Établie le: 16.03.2016

Remarques internes

Remplace la police:

Police/offre: 88.000.082.345.687

PB: 065110505

VST: 76929

P-C: 1



Renseignements concernant AUDI A3 2.0 TDI Ambition

Numéro de plaque: VD 48619
Type de plaque de contrôle: Plaques de contrôles normales
Marque: AUDI
Type: A3 2.0 TDI Ambition
Genre de véhicule: Voiture de tourisme
Prix de catalogue (CHF): 43'500.00
Accessoires (CHF): 5'170.00
Première mise en circulation: 01.08.2012
Numéro matricule:
Numéro du châssis:
Cylindrée (ccm): 1'968
CV-DIN: 140.00
Consommation de carburant: 04.4
Utilisation du véhicule: Autres buts professionnels

Leasing

Oui Non

Société de leasing:

Rue, n°:

NPA, lieu:

Informations sur le/la conducteur/conductrice principal(e)

Identique au
preneur d'assurance: Oui Non, tiers Non, divers

Monsieur Madame Société

Nom:

Prénom:

Rue, n°:

NPA, lieu:

Date de naissance:

Nationalité:



Détenteur(trice)

Identique au
preneur d'assurance: Oui Non

A remplir si le détenteur et le preneur d'assurance ne sont pas identiques.

Monsieur Madame Société

Nom:
Rue, n°:
Téléphone privé:
Mobile:

Prénom:
NPA, lieu:
Téléphone professionnel:
E-mail:

Lieu

Identique au
preneur d'assurance: Oui Non

A remplir si le lieu où se trouve le véhicule et l'adresse du preneur d'assurance ne sont pas identiques.

Monsieur Madame Société

Nom:
Rue, n°:

Prénom:
NPA, lieu:

Adresse de correspondance

Identique au
preneur d'assurance: Oui Non

A remplir si l'adresse de correspondance et l'adresse du preneur d'assurance ne sont pas identiques.

Monsieur Madame Société

Nom:
Rue, n°:
Téléphone privé:
Mobile:

Prénom:
NPA, lieu:
Téléphone professionnel:
E-mail:

Débiteur de la prime

Identique au
preneur d'assurance: Oui Non

A remplir si le débiteur de la prime et le preneur d'assurance ne sont pas identiques.

Monsieur Madame Société

Nom:
Rue, n°:
Téléphone privé:
Mobile:

Prénom:
NPA, lieu:
Téléphone professionnel:
E-mail:



Les questions suivantes concernent le preneur d'assurance et le conducteur principal et portent sur les trois dernières années:

Avez-vous eu des retraits de permis d'une durée de trois mois ou plus?

Oui Non

- Combien pour abus d'alcool, de drogues ou de médicaments?
- Combien pour délits d'excès de vitesse?
- Combien pour autres motifs?

Existe-t-il auprès Zurich une assurance vie?

Oui Non

Souhaitez-vous un bonus pour absence de sinistres?

Oui Non

Souhaitez-vous profiter de Help Point PLUS?

(Important: Chaque événement casco doit être signalé au 0800 80 80 80 ou à un Help Point afin que Zurich puisse organiser le règlement du sinistre et faire exécuter la réparation.)

Oui Non



Conditions particulières (CP)

CP 0105: Cession

Le preneur d'assurance a cédé les préentions de l'assurance casco à sa société de leasing. En dérogation de l'interdiction de cession figurant dans les conditions générales d'assurances, Zurich en prend acte et se déclare prête à verser les prestations en cas de dommage total à la société de leasing. En cas de dommage partiel, Zurich se réserve le droit de verser directement au réparateur les frais de remise en état assurés.

Données relatives au véhicule

Marque AUDI / Type A3 2.0 TDI Ambition

N° de matricule

CP 0200: Droit de résiliation annuel

En complément des conditions générales d'assurance, la présente assurance peut être résiliée par écrit à la fin de chaque année d'assurance en respectant un préavis de résiliation de trois mois.



Déclaration finale et signatures

La personne soussignée déclare avoir répondu en toute conscience aux questions du présent document. Elle confirme également l'exactitude des informations qui y sont indiquées. Elle s'engage à annoncer à Zurich tout changement intervenant avant le début de la couverture d'assurance définitive. Elle s'engage à accepter la police établie conformément à la demande ainsi qu'à payer la prime. Elle confirme avoir reçu les informations légales (art. 3 LCA) ainsi que les conditions contractuelles déterminantes.

La personne soussignée autorise Zurich à traiter les données issues de la documentation contractuelle ou de l'exécution du contrat. Cette autorisation porte en particulier sur la conservation physique ou électronique des données, l'utilisation des données pour la détermination de la prime, l'appréciation du risque, le traitement des cas d'assurance, les évaluations statistiques et à des fins de marketing. Dans la mesure nécessaire, Zurich peut transmettre ces données pour traitement aux tiers participant à l'exécution du contrat en Suisse et à l'étranger, en particulier aux co-assureurs et aux réassureurs, ainsi qu'aux sociétés suisses et étrangères de Zurich Insurance Group SA. Afin de lutter contre les abus dans le domaine des assurances de véhicules automobiles, les données de sinistre liées au véhicule peuvent être transmises à SVV Solution SA (filiale de l'Association Suisse d'Assurances) afin qu'elles soient enregistrées dans la base de données électronique CarClaims-Info.

Si un courtier ou un intermédiaire agit pour le compte du preneur d'assurance, Zurich est en droit de lui communiquer toutes les données relatives du client, telles que les données concernant l'exécution du contrat, l'encaissement et les cas d'assurance.

Zurich est en outre autorisée à demander tous les renseignements pertinents auprès de bureaux officiels ou d'autres tiers, notamment en ce qui concerne l'évolution des sinistres. Cette autorisation est valable indépendamment de la conclusion du contrat. La personne soussignée a le droit de demander à Zurich les renseignements prévus par la loi relatifs au traitement des données qui la concernent.

Lieu

date

Signature du preneur d'assurance (ou du représentant légal)



Les marques représentées sont des marques enregistrées au nom de Zurich Compagnie d'Assurances SA dans de nombreuses juridictions à travers le monde.

